LE MAROC EN ÉBULLITION

TABASSAGE, MUTINERIE ET VIDÉOS

TELQUEL

LES HOMMES DU ROI

Ils sont les premiers à subir l'effet "20 février". La cote de 12 collaborateurs de Mohammed VI.

De g. à d. : Mounir Majidi, Yassine Mansouri et Fouad Ali El Himma

www.telquel-online.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: KARIM BOUGHARI

Certains sont là depuis longtemps, d'autres viennent de débarquer. Mais tous subissent de plein fouet l'effet "20 février" qui a boosté les uns et plombé les autres. *TelQuel* fait le point sur la cote des collaborateurs de Mohammed VI.

UN DOSSIER RÉALISÉ PAR
DRISS BENNANI,
MOHAMMED BOUDARHAM,
HASSAN HAMDANI
ET **FAHD IRAQI**

LES HOMMES DU ROI

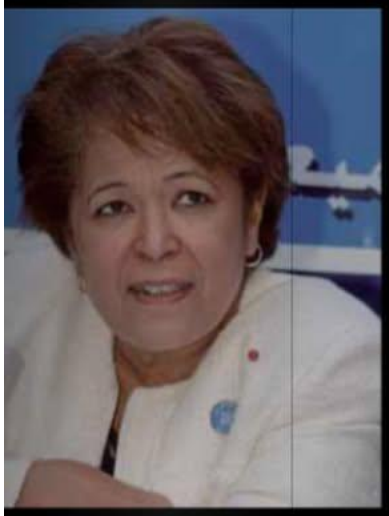

Le vent du printemps arabe qui souffle sur le Maroc depuis le 20 février fait trembler l'arborescence du pouvoir. Des proches du roi sont devenus des punching-balls pour les manifestants. *"Barra !"*, leur scandent les marcheurs qui veulent voir leurs têtes tomber. Le roi va-t-il les entendre ? Va-t-il écouter "sawt achaâb" ? La décision lui appartient. À lui seul. Ses collaborateurs sont sous sa responsabilité. C'est lui qui les a nommés et lui seul est habilité à les remercier, pour ne pas dire les virer. Pourra-t-il les "couvrir" encore longtemps ? Cela a été possible par le passé quand des scandales venaient ternir leur image pendant une courte période, avant que les affaires ne se tassent. Aujourd'hui la pression est en continu. Et la crédibilité de la promesse de changement, de la véritable nouvelle ère, passe aussi par le renouveau des cercles du pouvoir. Ces hommes sont aujourd'hui perçus comme les premiers responsables de ce système makhzénien qui touche le fond. Quand on travaille aux côtés du roi, il faut bien assumer le fait de pouvoir éventuellement servir de fusible. Cela s'appelle les risques du métier… n

MOUNIR MAJIDI SECRÉTAIRE PARTICULIER DU ROI

Le punching-ball de la rue

S'il devait y avoir un podium des *"Dégage !"*, Mounir Majidi décrocherait haut la main la médaille d'or. Depuis le début des manifestations, le 20 février, il est la bête noire des marcheurs qui, de rassemblement en rassemblement, lui mettent la pression à coups de slogans et de banderoles sans cesse renouvelés. Dernier cas en date, il a été représenté en pieuvre tentaculaire, tête pensante d'une "bande organisée", regroupant, entre autres, le patron d'Addoha, Anas Sefrioui, celui de la CDG, Anas Alami, et le boss de Maroc Telecom, Abdeslam Ahizoune. En bonne place, au bout d'un tentacule de Majidi plus musclé que les autres, les manifestants ont placé la tête du directeur du holding royal SNI, Hassan Bouhemou, parmi ceux qu'ils considèrent comme membre du Who's who du Makhzen économique.

A coup sûr, le secrétaire particulier du roi, et gestionnaire de sa fortune personnelle via Siger, **est devenu la figure par excellence de l'affairisme et de la prédation économique des proches du monarque.** Et, au-delà, le visage par défaut de Mohammed VI, à qui l'on reproche de plus en plus fort, de plus en plus haut, de plus en plus vite, de cumuler fonction de chef d'Etat omnipotent et de premier businessman du royaume. Mounir Majidi assume le rôle de punching-ball de la rue, en lieu et place de Mohammed VI, plutôt deux fois qu'une.

Alors que les panneaux 4x3 de sa société affichaient les stars de Mawazine, le festival XXL voulu par le monarque et coaché par Majidi, la rue crevait les tympans du secrétaire du roi au son de *"Bghina khobz ou koumira ! Ach bghina b'Shakira !"*. Mounir Majidi a dû sortir de son mutisme légendaire face aux appels à l'annulation de la manifestation artistique lancés par des membres du Mouvement du 20 février. Ces derniers reprochaient à Mawazine d'être financé par de l'argent public, qui pouvait être utilisé à meilleur escient. Majidi n'a pas répondu directement, mais via le directeur et porte-parole du festival, Aziz Daki, dans deux interviews publiées dans nos colonnes et celles du quotidien *Al Ahdat Al Maghribia*. Mais son passage par le confessionnal ne l'a pas absous, pour autant, aux yeux de la rue. Majidi doit le salut de son festival, qui bat aujourd'hui son plein, à l'élan de patriotisme qui a suivi l'attentat de Marrakech et qui a eu pour effet de convaincre de nombreux anti-Mawazine de la nécessité de maintenir cet événement, à même de redorer l'image du royaume.

Son point fort. Continue de faire gagner beaucoup d'argent à Mohammed VI.
Son point faible. Traîne la réputation de prédateur économique et s'est fait des ennemis dans les milieux d'affaires.
Ce qui l'attend. Mohammed VI pourrait décider de l'utiliser comme fusible en livrant sa tête à la rue. Mais il pourra toujours se consoler avec ses nombreuses sociétés très rentables.

TNOUNI

MOHAMED YASSINE MANSOURI DIRECTEUR DE LA DGED*

L'homme de confiance

C'est l'un des rares camarades de classe du roi Mohammed VI à être épargnés par les slogans des manifestants, lors des marches organisées par le Mouvement du 20 février. Il occupe pourtant l'un des postes les plus sensibles dans l'appareil de l'Etat : directeur général de la DGED, service de contre-espionnage marocain. En poste depuis 2005, son pouvoir s'est sensiblement renforcé depuis le départ de Fouad Ali El Himma du ministère de l'Intérieur en 2007. Aujourd'hui, Mansouri est en effet considéré comme le premier responsable sécuritaire du pays, et la DGED comme une super-agence de sécurité nationale. La totale confiance que lui accorde le roi n'aurait pas été ébranlée par le dernier attentat du café Argana à Marrakech, même si certains considèrent l'incapacité des sécuritaires à déjouer cet acte terroriste comme un échec des services de Mansouri.

Lfqih, comme on le surnomme, est consulté sur les plus grands dossiers politiques ou économiques. Il aurait ainsi été *"très favorable"* au lancement d'une réforme constitutionnelle profonde. Le patron du contre-espionnage aurait également été consulté pour l'établissement des listes des bénéficiaires de la dernière grâce royale, incluant, pour la première fois depuis 2006, d'anciens détenus salafistes. Très impliqué dans la gestion du dossier du Sahara, **Mohamed Yassine Mansouri prend régulièrement part aux négociations avec des représentants du Polisario. Récemment, il aurait pesé de tout son poids au niveau des Nations Unies et du club des amis du Sahara pour obtenir une résolution onusienne favorable au Maroc.** Ses efforts ont porté leurs fruits. Le rapport du Secrétaire général, présenté devant le Conseil de sécurité, ne recommande pas l'élargissement des prérogatives de la Minurso à la protection des droits de l'homme, comme souhaité par le front indépendantiste et de ses supporters en Algérie et en Afrique du Sud. Mieux, Ban Ki Moon confie cette mission au tout nouveau Conseil national des droits de l'homme (CNDH), présidé par Driss Yazami. Tout un symbole !

Son point fort. Sa maîtrise des dossiers et son accès direct au roi.
Son point faible. Ne tranche pas rapidement, préférant attendre un feu vert royal.
Ce qui l'attend. Continuer de gérer les dossiers chauds du royaume : terrorisme, dossier du Sahara, tension sociale...

TNOUNI

FOUAD ALI EL HIMMA FONDATEUR DU PAM

La cible numéro 1

Son point fort. Sa proximité avec le roi et ses réseaux au sein de l'appareil de l'Etat.
Son point faible. Le passif qu'il traîne depuis son passage au ministère de l'Intérieur, en plus de la réputation de son parti politique.
Ce qui l'attend. Hors du jeu politique, il pourrait toujours retrouver le sérail en tant que conseiller de l'ombre.

TNOUNI

Désigné comme l'une des principales cibles du Mouvement du 20 février, Fouad Ali El Himma avait totalement disparu de la circulation. On le disait en séjour privé aux Etats-Unis... ou en retraite dans l'arrière-pays, du côté de sa région natale de Rhamna. Cette semaine, c'est le coup de théâtre : dans une lettre adressée aux instances du Parti authenticité et modernité (PAM), El Himma annonce sa démission de ses responsabilités dans les instances du parti, notamment la commission des élections. Le début d'un désengagement total de cette formation politique qu'il a créée de toutes pièces...

Mais en fait, que reprochait-on exactement à celui qui était camarade de classe de Mohammed VI ? D'abord, l'hégémonie du PAM sur la scène politique nationale. Un parti né après les élections législatives de 2007, et qui est devenu la première force politique du pays. **Transhumance, absorption forcée de petits partis, recrutement de notables dans les régions... le PAM a finalement reproduit les mêmes tares qu'il prétendait combattre au lendemain de sa constitution.** Lors des élections communales de 2009, la formation politique pilotée par l'ancien ministre délégué à l'Intérieur aurait, en plus, bénéficié d'un sérieux coup de pouce de la part des autorités locales. *"Au lieu d'aider à polariser la vie politique, le PAM l'a monopolisée,* affirme ce député islamiste. *Il a également exacerbé les tensions régionales ou tribales, ce qui pouvait nuire à la stabilité du pays. El Himma a, enfin, exploité sa proximité avec le roi pour triompher politiquement".*

Le retrait de Fouad Ali El Himma pourrait être fatal au PAM. Surtout que le parti est déjà en proie à une tension entre les deux courants qui le composent : d'une part les anciens militants gauchistes à l'origine de sa création, via le Mouvement de tous les démocrates, et, d'autre part, les transhumants qui ont été recrutés à la veille des rendez-vous électoraux et qui constituent la véritable force de frappe du parti. Mais plus qu'une implosion de cette formation politique, le Mouvement du 20 février et plusieurs personnalités de la classe politique demandent une dissolution pure et simple du PAM.

MOHAMED MOÂTASSIM CONSEILLER ROYAL

Le jocker de Sa Majesté

Son point fort. Ses connaissances juridiques solides et la confiance de Mohammed VI.
Son point faible. Discret, travaillant dans l'ombre, il ne jouit pas de charisme particulier.
Ce qui l'attend. Faire aboutir le projet de réforme constitutionnelle.

TNOUNI

Il a été le premier à annoncer *"l'imminence de réformes politiques profondes"*, lors de sa rencontre avec les patrons de cinq centrales syndicales, quelques jours seulement avant le discours royal du 9 mars. Conseiller de Mohammed VI depuis son intronisation en 1999, Mohamed Moâtassim s'occupait jusque-là de dossiers à caractère technique ou juridique. Mais, depuis quelques semaines, ce professeur universitaire semble être devenu la principale courroie de transmission entre le Palais, les partis politiques et les syndicats. C'est lui qui aurait, par exemple, rédigé le discours du 9 mars, au sujet duquel seule une poignée de hauts dignitaires ont été consultés. Ce n'est d'ailleurs pas pour rien que le roi l'a nommé à la tête du *"mécanisme politique chargé du suivi de la concertation et l'échange de points de vue sur le projet de réforme de la Constitution"*. Un organe qui réunit les patrons de toutes les formations politiques, et qui doit examiner toutes les propositions formulées par la commission en charge de la révision constitutionnelle, avant la rédaction de la mouture finale et son approbation par référendum.

"Depuis le départ de Fouad Ali El Himma et le décès de Abdelaziz Meziane Belfqih, Moâtassim est devenu incontournable au sein du cabinet royal, héritant de grands dossiers sociaux ou politiques, confie ce patron de parti. *Son ouverture sur le milieu politique et universitaire lui ont été d'une grande aide pour jouer pleinement son rôle d'intermédiaire".* Ses proches le disent *"simple, discret et travailleur"*. Des qualités qui lui ont déjà valu trois décorations officielles, dont celle du Wissam du Trône de grade de Commandeur en 2004. Aujourd'hui, il devra assurer sa plus importante mission : faire réussir le plus grand chantier de règne du roi Mohammed VI.

MOHAMED ROCHDI CHRAÏBI DIRECTEUR DU CABINET ROYAL

Le phoenix du sérail

Sa fonction a toujours fait doublon avec le poste de secrétaire particulier du roi, et même avec celui de chargé du protocole royal. Ce qui pourrait expliquer les inimitiés qu'on lui prête avec certains hommes du sérail, y compris parmi ses condisciples du collège royal. Son parcours dans les arcanes du pouvoir, en tout cas, n'a pas été un long fleuve tranquille : Rochdi Chraïbi a subi une disgrâce de Mohammed VI, qui lui a valu une longue mise au placard de deux ans (2002 - 2004) pour une affaire relevant de la vie privée. Le directeur du cabinet royal a néanmoins pu retrouver sa place au soleil et regagner la confiance du roi. Il figure aujourd'hui parmi les proches de Mohammed VI. Lors des déplacements du monarque, l'homme le suit comme son ombre.

C'est que ce fils d'instituteur fait partie des collaborateurs de la première heure de Mohammed VI. **Dès 1998, celui qui n'est encore que prince héritier choisit son copain de classe comme directeur de cabinet.** Depuis, Chraïbi a la réputation d'être un homme de dossiers, qui s'arrange toujours pour désamorcer certaines affaires sensibles (cas du manifeste amazigh de 2000). A certaines occasions, il a aussi été l'envoyé personnel du roi, rencontrant des chefs d'Etat étrangers, dont les relations avec le Maroc battaient de l'aile. En plus des missions délicates, l'influence de l'homme a été ressentie, à maintes reprises, sur des nominations à des postes clés. Chraïbi, juriste de formation et fin connaisseur des complexes rouages de l'administration territoriale marocaine, aurait été le représentant du sérail chargé de coordonner avec la commission de la régionalisation de Omar Azziman. Une mission qu'il aurait accomplie en toute discrétion. C'est que Chraïbi est un pur produit du Makhzen : ses mésaventures passées lui ont appris à travailler dans l'ombre. Hormis la présidence de la Fondation du Grand Ouarzazate qui œuvre pour le développement de sa région natale, on ne connaît à Rochdi Chraïbi que peu de connexions avec les milieux des affaires ou de la politique. Un avantage en ces temps incertains.

Son point fort. Travaillant quotidiennement avec le roi, il a eu de nombreuses occasions de montrer son efficacité.
Son point faible. Manque de relations et de relais parmi les businessmen et les politiques.
Ce qui l'attend. L'éloignement de certains anciens camarades de classe de Mohammed VI peut lui offrir de nouvelles opportunités.

AFC PRESS

ZOULIKHA NASRI CONSEILLER ROYAL

La dame de fer

Première et unique femme à accéder au poste de conseiller du roi, moins d'un an après l'accession de Mohammed VI au trône, cette Oujdia septuagénaire est une habituée des premières fois. En 1994, cette titulaire d'un doctorat d'État en droit privé de l'Institut des assurances de Lyon devient la première femme à prendre la tête de la Direction des assurances au ministère des Finances. En 1997, elle figure parmi l'avant-garde des femmes qui ont fait, pour la première fois, leur entrée au gouvernement. Zoulikha Nasri occupe alors le poste de secrétaire d'Etat à l'Entraide nationale, fonction qui lui permettra de devenir, au fil des années, "la madame social" du sérail, une sorte de Mère Teresa version Makhzen. Ses titres de gloire, elle les gagne dès 1998. Elle a collaboré de très près - en tant que chargée de mission au cabinet royal - avec le futur roi sur la semaine de la solidarité, embryon de ce qui deviendra la Fondation Mohammed V pour la solidarité. Aujourd'hui, Nasri en est la cheville ouvrière. La conseillère aux affaires sociales de Mohammed VI a aussi eu à piloter activement l'Intiative nationale pour le développement humain (INDH), lancée par le roi en 2005. Et même si ce plan social, doté de plus de 10 milliards de dirhams, n'a pas produit de résultats tangibles sur le terrain, la confiance dont jouit Zoulikha Nasri auprès du roi reste intacte. **La conseillère figure aujourd'hui en pole position : elle est de plus en plus sollicitée en ces temps où les revendications d'ordre social s'entremêlent avec les slogans politiques. Mohammed VI apprécie en elle son franc-parler.** *"Elle est l'une des rares à pouvoir dire au roi ce qu'il a besoin d'entendre et non pas ce qu'il aimerait entendre"*, raconte un connaisseur du sérail. Autre atout de Zoulikha Nasri : sa phénoménale capacité de travail et son dévouement total à son job, qui représente toute sa vie.

Son point fort. Bosseuse inconditionnelle, elle est aussi réputée pour sa franchise, même quand il s'agit de donner son avis au roi.
Son point faible. L'inefficacité de la politique sociale reste un des points noirs du règne de Mohammed VI.
Ce qui l'attend. Septuagénaire, elle ne devrait pas tarder à accéder à une retraite bien méritée.

DR

ABDELTIF MENOUNI PRÉSIDENT DE LA CCRC*

L'architecte de la future constitution

Avant le 9 mars et le discours royal, Abdelatif Menouni était un simple professeur de droit, discret et inconnu du grand public. Après l'annonce d'une réforme constitutionnelle par Mohammed VI, il s'est retrouvé sous les feux de la rampe, centre de l'attention générale. Le roi venait de le nommer pilote de la commission chargée de revoir la loi fondamentale du royaume. D'emblée, il n'a pas fait l'unanimité. Il avait toute la confiance de Mohammed VI sur les épaules mais, au contraire, toute la méfiance des membres du Mouvement du 20 février sur le dos. Ces derniers ont, d'entrée de jeu, rejeté le principe d'une "constitution octroyée", en plus de soupçonner l'ancien professeur de droit de Mohammed VI d'être trop obéissant pour réformer de fond en comble la loi fondamentale. En particulier l'article 19 sur la Commanderie des croyants, matrice du pouvoir absolu depuis Hassan II.

Face à ses détracteurs, procureurs d'un "procès d'intentions" ont commenté certains, Menouni fait jusque-là le dos rond. Il rappelle, à l'occasion, juste en passant, son parcours d'homme de gauche, cofondateur de la Confédération démocratique du travail (CDT) et ancien président de l'Union nationale des étudiants marocains (UNEM). Autant de garanties données à cette jeunesse marocaine dont il juge *"la politisation (...) positive"*. **Il a ainsi déclaré vouloir appliquer les recommandations de l'IER, à laquelle il a participé.** Parmi les mesures concrètes de l'instance dirigée par feu Driss Benzekri, il y avait notamment des recommandations sur une refonte du système judiciaire et le contrôle des appareils sécuritaires et de renseignements sans exception. Abdelatif Menouni est-il un architecte révolutionnaire ou un simple ravaleur de façades ? Réponse fin juin avec la remise de sa copie.

TNOUNI

Son point fort. Sa compétence est reconnue et il ne s'est jamais compromis lors des années de plomb.
Son point faible. Ancien professeur de Mohammed VI, il traîne la réputation d'un homme docile.
Ce qui l'attend. Convaincre le noyau dur du Mouvement du 20 février de sa bonne foi et de sa bonne volonté.

CHAKIB BENMOUSSA PRÉSIDENT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Le technicien à tout faire

Il est ressorti du placard au lendemain du 20 février. L'ancien ministre de l'Intérieur est en effet resté écarté des cercles du pouvoir depuis le remaniement ministériel de janvier 2010, quand il a été remplacé par Taïeb Cherkaoui. Mais le roi l'a remis sur les devants de la scène en le choisissant pour présider le Conseil économique et social (CES), une institution constitutionnelle qui n'avait jamais été mise en place. Il devra ainsi chapeauter une équipe composée de 100 membres choisis de différents horizons pour composer cette sorte de think tank censé se pencher sur les problématiques économiques et sociales du royaume.

A la clôture de la première réunion de son Conseil, Benmoussa s'est empressé d'envoyer au cabinet royal "un message de fidélité et de loyalisme", dans la pure tradition makhzénienne. C'est justement son image de fidèle serviteur du Makhzen qui lui vaut de figurer en bonne place sur les banderoles du Mouvement du 20 février. Pour les manifestants, Benmoussa est taxé d'homme d'El Himma, avec lequel il a collaboré du temps du ministère de l'Intérieur. Il revient aussi dans les slogans et les pancartes qui dénoncent les dérives de la gestion déléguée (Lydec, Redal, Amendis), dans la mesure où son ancien département assure la tutelle des distributeurs d'eau et d'électricité.

Pourtant, l'homme a été sûrement le moins mauvais des ministres de l'Intérieur qu'ait connus le royaume. Cartésien, ce polytechnicien s'est toujours appuyé sur la loi pour prendre ses décisions, rompant ainsi avec les pratiques du passé où les services de sécurité ne se souciaient que peu des textes réglementaires. Il avait même un peu tenu tête au Parti authenticité et modernité, et donc à El Himma, durant les élections communales de 2009 concernant la transhumance politique. La rumeur populaire veut même que c'est son intransigeance vis-à-vis du parti d'El Himma qui lui aurait valu d'être débarqué du ministère de l'Intérieur. Aujourd'hui, il jouit pleinement de la confiance royale, mais il reste blacklisté par le Mouvement du 20 février. A lui de renverser la vapeur.

TNOUNI

Son point fort. Il trouve toujours une parade juridique pour justifier les décisions qu'il prend lui-même ou celles qu'on lui impose.
Son point faible. Son image a été ternie par son passage au ministère de l'Intérieur, d'autant qu'il a travaillé aux côtés d'El Himma.
Ce qui l'attend. Prouver que ce Conseil n'est pas qu'une coquille vide en produisant une véritable feuille de route du développement économique et social.

* *Commission consultative de révision de la Constitution*

DRISS YAZAMI PRÉSIDENT DU CNDH*

Le nouveau pompier

Son point fort. Sens de l'écoute et de la négociation et dispose de solides relations à l'étranger.
Son point faible. Cumule plusieurs missions : CNDH, CCME, en plus de la Commission consultative de révision de la Constitution.
Ce qui l'attend. Veiller à la restructuration de ce Conseil chargé de faire appliquer les recommandations de l'IER.

TNEDJINI

Deux semaines après la marche du 20 février, ce gauchiste a pris la tête du Conseil national des droits de l'homme (CNDH). Un Conseil fondé sur les décombres du défunt CCDH avec de nouvelles prérogatives et un champ d'action plus étendu. Driss Yazami n'est pas un extraterrestre dans la galaxie des droits de l'homme. En France, où il a atterri dès 1970, il a fourbi ses armes dans d'innombrables ONG avant d'occuper des postes de premier plan, notamment à la Fédération internationale des droits de l'homme. De retour au Maroc, où il était sous le coup d'une condamnation à perpétuité, il était normal qu'il figure parmi les membres de plusieurs instances. **Il a fait partie du cercle restreint qui a amorcé le travail de l'Instance équité et réconciliation, aux côtés du défunt Driss Benzekri.**

De même, sa connaissance des milieux de l'immigration l'habilitera à devenir, en 2007, président du Conseil consultatif de la communauté marocaine à l'étranger (CCME). Critiqué pour son action au sein de ce conseil, notamment par une partie de la diaspora marocaine, l'homme ne se laisse pas démonter. D'ailleurs, Mohammed VI va non seulement lui renouveler sa confiance au sein du CCME, mais aussi lui confier le CCDH nouvelle version. Plusieurs observateurs s'empresseront de crier qu'il s'agit d'une simple opération de lifting d'une coquille vide. Mais le CNDH passe très vite à l'action et fait jouer cette "liberté" et cette "indépendance" que leur a promises (et permises) le roi. Outre quelques actions d'intermédiation (salafistes en grève, événements de Khouribga...), le Conseil dresse une liste de personnes éligibles à la grâce, qu'il soumet à Mohammed VI et que ce dernier valide. Un premier point marqué en attendant, promet-on, la deuxième fournée de grâces dans un futur proche. *"Driss Yazami entretient des relations privilégiées avec le Palais, mais il a peut-être tendance à prendre à la lettre les garanties qui lui ont été données"*, affirme un de ses proches. Est-ce un défaut ou une qualité ? L'avenir le dira. En attendant, le CNDH et Driss Yazami restent à l'abri des slogans du Mouvement du 20 février. ▫

MOHAMED SEBBAR SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CNDH

La caution associative

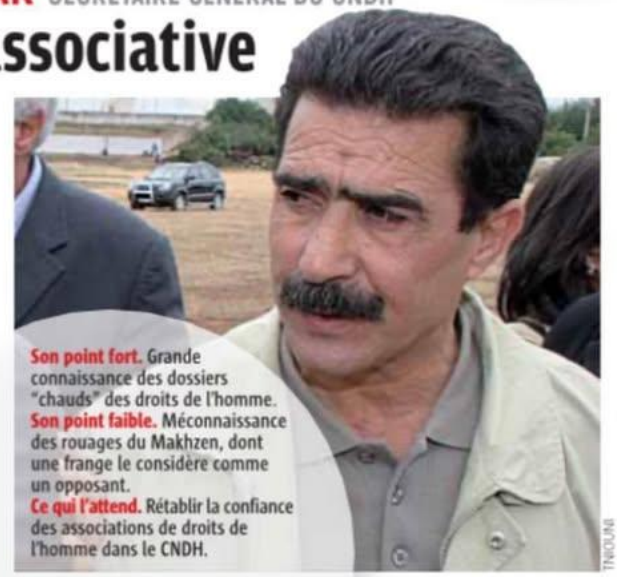

Son point fort. Grande connaissance des dossiers "chauds" des droits de l'homme.
Son point faible. Méconnaissance des rouages du Makhzen, dont une frange le considère comme un opposant.
Ce qui l'attend. Rétablir la confiance des associations de droits de l'homme dans le CNDH.

TNEDJINI

Driss Yazami est président du CNDH, mais c'est Mohamed Sebbar, autre militant de gauche et ancien détenu politique, qui est sous les feux de la rampe. Cet ex-instituteur devenu avocat et acteur associatif respectable est connu pour son franc-parler. Il a été l'un des détracteurs des instances officielles, comme il l'avait fait lors de l'installation de l'IER. Aujourd'hui, c'est avec la même ferveur qu'il défend les missions du CNDH dont il est devenu récemment le secrétaire général.

Ce militant a la cote dans le milieu associatif des droits de l'homme et jouit de crédibilité auprès des décideurs. Homme de parole, ses promesses ne sont pas vaines. Ainsi, quand les diplômés chômeurs lui jouent un mauvais tour en investissant les locaux du CNDH début avril, c'est lui qui parvient à les convaincre de quitter les lieux. Et, une semaine plus tard, leurs représentants sont officiellement reçus au siège du Conseil. Autre exemple, le 14 avril, Mohamed Sebbar prend lui-même son téléphone pour contacter l'Administration pénitentiaire pour activer la libération de Chakib Khyari.

Ses positions sont des plus admirables. **Au moment où les chefs de partis restent encore méfiants à l'égard des jeunes du 20 février, lui n'hésite pas à dire publiquement tout le bien qu'il pense de ce mouvement et de ses revendications "légitimes".** Quand il n'est pas sur la route pour essayer de désamorcer un problème, il épluche les mille et un dossiers qui sont soumis au CNDH. Travailleur infatigable et à plein temps, l'histoire retiendra que c'est cet homme, en grande partie, qui a fait libérer les cinq détenus politiques de l'affaire Belliraj. A leur sortie de la prison de Salé, il les a embarqués dans des voitures officielles vers le siège du CNDH. ▫

ABDESLAM ABOUDRAR PRÉSIDENT DE L'ICPC*

Monsieur Propre

Son point fort. Homme intègre, il jouit du respect des milieux politiques et des milieux des affaires.
Son point faible. Son Instance ne pourrait être efficace qu'avec une réforme parallèle de la justice, un secteur rongé par la corruption.
Ce qui l'attend. Assainir les secteurs de la santé et du transport, avant de s'attaquer à ceux de l'urbanisme et de l'habitat... Du pain sur la planche.

TNIOUNI

A Abdeslam Aboudrar peut dire un grand merci au 20 février. En critiquant « al fassad » dont souffre le Maroc, les manifestants ont mis un tigre dans le moteur du président de l'Instance centrale de prévention de la corruption (ICPC). *"Peu après le 20 février, nous avons tenu notre assemblée plénière. Nous avons inscrit le débat dans l'esprit du temps afin de répondre aux revendications largement partagées par l'opinion publique et les jeunes"*, a expliqué dernièrement Aboudrar dans les colonnes du *Matin du Sahara*. Le président de l'Instance, qui a saisi cette occasion en or, y est allé dans la foulée de son coup de gueule sur le manque de moyens dont il dispose pour faire correctement son boulot. Suite à sa sortie tonitruante, **Abdeslam Aboudrar a été reçu par Mohammed VI, qui lui a promis d'élargir les prérogatives de l'ICPC et d'augmenter ses moyens financiers et humains.** L'instance d'Aboudrar pourra ainsi désormais prendre part aux investigations dans les affaires de corruption, s'autosaisir et avoir accès aux dossiers de l'administration, des collectivités locales et des entreprises publiques. Alors qu'elle n'avait jusque-là qu'un rôle consultatif et se limitait à enregistrer les plaintes.

L'homme travaille aussi d'arrache-pied pour faire aboutir au plus vite les mesures juridiques préconisées dans le rapport de l'Instance en 2009. N'ayant trouvé aucun écho auprès du gouvernement à l'époque, elles sont soudainement devenues prioritaires pour l'équipe El Fassi. Discours royal du 9 mars oblige, comme le souligne Aboudrar lui-même, pas mécontent d'avoir enfin l'attention d'un gouvernement qui a longtemps fait la sourde oreille. Le président de l'Instance insiste notamment sur l'urgence d'une loi sur la protection des victimes, des témoins et des dénonciateurs de la corruption. Et Aboudrar pourra crier victoire dans un avenir très proche. Le gouvernement a inscrit le projet de loi à son ordre du jour pour une promulgation avant la fin de la session parlementaire en juin. ▫

ABDELALI BENAMOUR PRÉSIDENT DU CONSEIL DE LA CONCURRENCE

L'arbitre de l'économie

Son point fort. Grande connaissance du paysage économique.
Son point faible. Lui-même businessman, il pourrait se montrer sensible à certains arguments des hommes d'affaires.
Ce qui l'attend. Démanteler les monopoles et les positions dominantes de certaines entreprises, y compris les filiales du holding royal.

TNIOUNI

Déjà, la nomination en août 2008 de Abdelali Benamour avait été perçue comme un signal fort. Et pour cause, c'était la première fois que le roi en personne installait le président du Conseil de la concurrence. Cette instance créée en 2001 est toujours restée une coquille vide sans le moindre pouvoir. Ce coup de pouce royal augurait donc d'une nouvelle vie du Conseil de la concurrence qui, en raison d'un manque de volonté politique, n'avait jamais disposé de l'autonomie et des moyens suffisants pour assurer pleinement sa mission. Seulement, les mois ont défilé et les doléances de Benamour sont restées lettre morte. Ses coups de gueule relayés par les médias n'y ont rien changé. Le projet de réforme qu'il a proposé dès début 2009 au gouvernement est resté condamné à prendre la poussière dans les différents départements ministériels, sans jamais être lancé dans le circuit législatif.

Mais, en fin stratège, Benamour a su réactiver son projet. Au lendemain de la première marche du 20 février, il tient une conférence de presse pour présenter "officiellement" son bilan d'activité. Une occasion pour rappeler que son institution n'a pas les moyens de ses ambitions et pour insister sur la nécessité d'une réforme de fond. Le message est entendu en haut lieu. Le roi lui accorde une audience. Le 11 avril, il se présente chez le souverain muni de son projet de réforme, qui vise le renforcement de l'autonomie et l'élargissement des compétences du Conseil, y compris en matière d'autosaisine. Et le roi se montre sensible à ses arguments : il donne ses instructions pour concrétiser cette réforme et assure à Benamour que ce conseil sera consacré comme une institution constitutionnelle. Il faut dire que le Conseil de la concurrence a un rôle des plus importants à jouer. **C'est sur lui que repose la grande responsabilité d'assurer un environnement économique sain,** d'en finir avec les pratiques de concurrence déloyale et surtout d'éradiquer l'économie de rente qui gangrène le milieu des affaires. Autant de slogans portés par le Mouvement du 20 février. ▫